

Le vocabulaire de l'argumentation

Généralités

Argumentation : énoncé visant à *convaincre* ou à *persuader* un destinataire. Le terme désigne aussi l'art d'y parvenir.

- **Convaincre** : amener quelqu'un à adopter votre point de vue en utilisant un *raisonnement*. La *conviction* est la qualité pour y parvenir (faire preuve de *conviction*) ; elle désigne aussi le fait d'être convaincu soi-même (la *conviction* de ce moine est inébranlable).

- **Persuader** : amener quelqu'un à adopter votre point de vue en faisant surtout appel à ses *émotions* et ses *sentiments*. On convainc par *l'esprit* ; on persuade par le *cœur*. La *persuasion* désigne le talent pour y parvenir (faire preuve de *persuasion*). Celui qui persuade habilement est *persuasif*.

Orateur : celui qui prononce un discours, une argumentation.

Éloquence : facilité pour s'exprimer, don de bien parler : *L'éloquence admirable de cet orateur a séduit l'assemblée.*

Rhétorique : ensemble des procédés utilisés dans l'art de l'éloquence. *Les figures de rhétorique* sont synonymes de *figures de style*.

Les composantes de l'argumentation

Thème : sujet traité par l'argumentation. Il s'énonce sous la forme d'un groupe nominal : *l'esclavage, le racisme, l'économie, une sortie au cinéma, la mode de cette année...* Pour faire simple, cela répond à la question : *De quoi l'auteur parle-t-il ?*

Thèse : idée ou opinion principale que défend l'argumentateur à propos du thème. C'est l'idée à laquelle il veut conduire son destinataire. La thèse s'énonce sous la forme d'une phrase. Pour faire simple, cela répond à la question : *Que dit l'auteur à propos du thème ?* (*L'esclavage est une honte ; le racisme doit disparaître ; j'ai bien mérité une sortie au cinéma...*)

Argument : toute idée qui sert à démontrer ou renforcer la *thèse*. ex. *Mélissa veut convaincre ses parents de la laisser sortir avec ses amis (thèse) parce qu'elle a eu de bonnes notes récemment (argument 1) et qu'elle s'est avancée dans son travail (argument 2)*

Exemple : cas concret utilisé pour illustrer l'argument. Les exemples permettent à la réflexion de ne pas perdre de vue la réalité.

Concession : procédé argumentatif qui consiste à reconnaître que l'adversaire a raison, au moins en partie, sur un point, tout en continuant à ne pas être d'accord avec ses conclusions. ex. *C'est vrai que tu as fait un effort dans ton travail ces derniers temps (concession), mais tes résultats demeurent moyens.* Le verbe correspondant est **concéder** (*Je concède que tu as fait un effort...*).

NB : la *concession* est aussi un mot utilisé en grammaire, où il ne désigne qu'un complément circonstanciel (ou une proposition circonstancielle).

Réfutation : le fait de contredire l'argumentation adverse. ex. *Vous dites que le pouvoir d'achat a progressé (thèse adverse), mais les bas salaires ont baissé et les factures sont de plus en plus lourdes pour tout le monde (réfutation).* Le verbe correspondant est **réfuter** (*le député réfute les arguments du ministre*)

Antithèse : dans une argumentation, l'antithèse correspond à une deuxième partie qui examine les arguments inverses à la première thèse énoncée. Avant un match, on peut par exemple dans une première partie (appelée *thèse*) montrer que l'équipe des bleus a plusieurs atouts pour gagner, puis dans l'antithèse apporter plusieurs autres arguments pour montrer que l'équipe des verts pourrait elle aussi l'emporter.

L'antithèse désigne aussi une *figure de style* qui oppose fortement deux idées : « *Ton bras est vaincu mais non pas invincible.* » (Pierre Corneille).

Synthèse : dans un plan en trois parties, la synthèse tire une conclusion de la confrontation entre la *thèse* et l'*antithèse*.

Des formes d'argumentation

Éloge (m) : il s'agit d'une argumentation qui consiste à donner une opinion très favorable à l'égard de quelqu'un ou quelque chose. *Faire l'éloge d'un chanteur.*

Blâme : il s'agit au contraire d'une argumentation qui consiste à donner une opinion très défavorable à l'égard de quelqu'un ou quelque chose. Le verbe correspondant est *blâmer* : *L'opposition blâme les décisions du gouvernement.*

Délibération : forme d'une argumentation où l'on balance entre deux thèses ou deux décisions possibles. La délibération pèse donc le *pour* et le *contre* avant de se prononcer (ou non).

Plaidoyer : dans le vocabulaire judiciaire, le plaidoyer est un discours favorable à quelqu'un. *L'avocat a fait un émouvant plaidoyer pour innocenter son client.*

Réquisitoire : dans le vocabulaire judiciaire, le réquisitoire est au contraire un discours défavorable à quelqu'un. *Le procureur a fait un réquisitoire sévère contre l'accusé.*